

Fauvette à lunettes, *Sylvia conspicillata* (Temminck, 1820)

Classification : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Ce petit oiseau ressemble à une Fauvette grisette *Sylvia communis* "en miniature". L'espèce présente un dimorphisme sexuel, le mâle apparaissant plus contrasté et coloré que la femelle. La gorge blanche tranche nettement avec la calotte gris foncé. Le mâle a une sorte de masque sombre et un cercle orbital blanc, qui a valu son nom à l'espèce. La femelle a le même dessin général, mais en plus pâle et plus uniforme. Les jeunes sont semblables aux femelles avec la tête brun et le dessous crème. La mue a lieu à l'automne.

Le chant est une suite extraordinairement rapide de notes très aiguës. Le cri d'alarme ressemble à celui du Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* mais en plus doux (JCR, CD4/pl.3).

Longueur totale du corps : 12 cm. Poids : 9 à 10 g

Difficultés d'identification (similitudes)

Semblable à la Fauvette grisette, le contraste des couleurs de la Fauvette à lunettes, notamment des ailes et de la tête ainsi que l'habitat, permettent d'éviter la confusion.

En période internuptiale, une confusion avec la Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* est possible chez certains individus femelles. Les autres espèces pouvant être rencontrées dans les mêmes habitats sont la Fauvette mélanocéphale *S. melanocephala* et la Fauvette pitchou *S. undata* [3], voire la Fauvette sarde *S. sarda* en Corse où, toutefois, la Fauvette à lunettes est assez rare et exclusivement littorale [bg64]. Le chant de la Fauvette à lunettes est constitué de notes plus musicales que celles de la Fauvette pitchou, émis plus rapidement et moins "liquide" que celui de la Fauvette passerinette.

Répartition géographique

La Fauvette à lunettes se reproduit dans une aire allant du sud marocain au sud de la France et d'une grande partie de l'Espagne jusqu'à la pointe de la "botte" italienne et à la Sicile. Des populations morcelées et isolées se trouvent par ailleurs sur la façade orientale de la Méditerranée, de l'Égypte à Chypre [bg7]. Typiquement méditerranéenne, cette espèce est en France à la limite nord de son aire de répartition et ne se rencontre que sur une frange dépassant rarement une trentaine de kilomètres des rivages maritimes bien que des petites populations isolées aient été trouvées en Ardèche, dans le Vaucluse, en Lozère ainsi que dans la pointe sud du département des Alpes-de-Haute-Provence [9 ; bg29] et même en Suisse dans le Valais [5]. Elle occupe surtout les milieux de plaine et de collines basses, rarement jusqu'à 1000 m d'altitude.

On considère souvent, mais à tort, que cet oiseau est typique des milieux salés. Si on peut potentiellement trouver cette fauvette dans tous les habitats favorables du liseré côtier continental et insulaire (Corse), elle est localisée, rarement abondante et absente de certains sites paraissant favorables. Il faut noter qu'elle est présente dans tous les départements de la région PACA. La population corse est réduite et clairsemée, surtout côtière, mais pouvant s'élever jusqu'à 800 m d'altitude [bg65]. Bien qu'en diminution, des individus hivernent régulièrement dans le midi de la France, notamment dans les sansouïres de Camargue et en Roussillon.

Biologie

Ecologie

Son habitat est constitué de fruticées très basses, généralement inférieures à un mètre de haut dont le couvert végétal est souvent clairsemé, comme les premiers stades de régénération après incendie ou encore les garrigues et maquis très dégradés. Sur le gradient d'habitat de hauteur croissante de la végétation, elle est la première, avant la Fauvette pitchou [1]. Les étendues couvertes de salicornes (sansouïres) de Camargue constituent un habitat très régulièrement utilisé. L'espèce se trouve, plus ou moins clairsemée, dans les brousses basses à Chêne kermès, son milieu de prédilection [2; 9]. La Fauvette à lunettes peut aussi habiter les friches, les landes de moyenne montagne, jusqu'à 1800 m dans les Pyrénées-Orientales [8], ainsi que les anciennes vignes abandonnées où abonde la Ronce (*Rubus fruticosus*), et les cultures de lavande.

Le cortège floristique caractéristique de son habitat comprend des plantes sclérophylles comme le Chêne kermès (*Quercus coccifera*), le Romarin (*Rosmarinus officinalis*), le Thym (*Thymus vulgaris*), plusieurs espèces de cistes (*Cistus* spp.), et différentes espèces de salicornes, notamment *Salicornia fruticosa* en Camargue. Dans certains secteurs, son habitat chevauche partiellement celui des Fauvettes pitchou et sarde. L'espèce colonise volontiers les zones de garrigue et de maquis récemment brûlées [6]. La reprise de la végétation due à la dynamique naturelle de reconquête forestière observée dans certains secteurs peut lui être défavorable comme OLIOSO [bg50] l'a signalé dans le département du Vaucluse.

Comportement

Les populations françaises de l'espèce sont essentiellement migratrices, hivernant au sud du Sahara, mais il en reste un certain nombre en hivernage sur le littoral méditerranéen (Camargue notamment, Roussillon [2]). Elles reviennent de leurs quartiers d'hiver dès la mi-mars, mais surtout en avril, pour y repartir en septembre-octobre.

Reproduction et dynamique de population

Comme ses autres congénères, la Fauvette à lunettes est monogame et hautement territoriale. Son nid, très bien caché dans un buisson (ou une touffe de salicorne) et construit par les deux sexes, est toujours situé très près du sol, parfois à quelques centimètres et très rarement à plus d'un mètre de hauteur. La reproduction intervient d'avril à juillet. La ponte est de trois à cinq œufs ; les deux sexes participent à l'incubation (12 jours) puis à l'élevage des jeunes qui quittent le nid au bout de 10 à 12 jours avant de savoir voler. Le groupe familial ne se disloque qu'au bout de deux à trois semaines. Il y aurait deux pontes normales par an [bg72].

Les densités de populations, très variables, peuvent être de l'ordre de 2,4 à 6 couples par 10 ha, selon divers observateurs [bg72].

Régime alimentaire

La Fauvette à lunettes se nourrit principalement dans les buissons très bas, mais aussi au sol où elle capture principalement des arthropodes, des petits insectes (Coléoptères, Diptères, Hyménoptères, Orthoptères, Aphidés), ainsi que leurs larves et œufs, et des araignées. Comme toutes les fauvettes méditerranéennes, de nombreuses baies (de ronciers, mûriers, etc.) sont consommées en automne [bg57].

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornietea fruticosi*) (Cor. 15.6)

4030 - Landes sèches européennes (Cor. 31.2)

5330 - Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques (Cor. 32.22 à 32.26)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté du 17 avril 1981), inscrite aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est présente dans plusieurs ZPS (Camargue gardoise, partiellement en RNN, Etangs du narbonnais, de Salses-Leucate et de Canet en Roussillon, Basses Corbières, Plateau de Leucate, Albères), mais la majeure partie des effectifs français, qui constitue une part insignifiante de la population totale de l'espèce, vit en dehors d'espaces protégés.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Aucune tendance n'a été observée, ni à la baisse, ni à la hausse des effectifs européens, estimés entre 180 000 et 440 000 couples. Le statut de conservation de cette espèce, considéré comme favorable au niveau européen, [bg2], est difficile à évaluer au vu de la méconnaissance généralisée de l'espèce. Les dernières références bibliographiques [4 ; bg44] font état d'une forte diminution en Catalogne et, probablement plus largement, en Espagne.

La population française a été estimée à quelque 4 400 couples [bg29], certains auteurs avançant même le chiffre de 10 000 couples [LPO PACA, comm. pers. ; bg19] tandis que d'autres parlent seulement de 250 à 1 000 couples [bg53]. Ses effectifs, en réalité très mal connus, sont probablement variables comme d'ailleurs sa distribution, l'espèce fluctuant considérablement d'une année à l'autre et pouvant apparaître sporadiquement et furtivement en dehors de son aire classique de nidification. En tant que nicheuse, l'espèce est considérée comme vulnérable en France [bg53]. Sa population est en forte diminution, aboutissant à de nombreuses extinctions locales, depuis 30 ans dans les quatre départements littoraux de Languedoc-Roussillon, notamment l'Aude [7] et les collines gardoises bordant le Rhône. Elle ne niche plus qu'irrégulièrement en Rhône-Alpes [bg6] et semble avoir disparu du Vaucluse [G. OLIOSO, comm. pers.].

Menaces potentielles

Aucune menace identifiée n'explique le déclin récent de l'espèce en France. Toutefois, le fait que la plus grande partie de ses effectifs soient situés dans des territoires jamais éloignés de la côte pourrait la priver d'habitats en raison d'une croissance attendue de l'emprise du bâti sur l'espace littoral. A l'opposé, une autre menace potentielle est la fermeture du milieu dans certaines garrigues de l'arrière pays du fait d'une reprise généralisée de la végétation

lignee suite à la déprise agricole de l'arrière-pays méditerranéens, bien que les « stades de blocage » des cocciferaies basses (en peau de Léopard) assez fréquentées par l'espèce semblent perdurer très longtemps.

Propositions de gestion

Dans les garrigues et maquis, le maintien d'habitats à végétation basse et clairsemée est une nécessité pour l'espèce. Il conviendra de veiller dans l'avenir à ne pas mener de vaste politique de reboisement notamment par le Pin d'Alep *Pinus halepensis*.

Comme pour bien d'autres espèces de milieux ouverts, le retour à des cultures et élevages traditionnels extensifs en garrigue ne pourrait que lui être favorable.

Il convient aussi de limiter les aménagements divers (touristiques, commerciaux ou industriels), afin de maintenir des surfaces d'habitats potentiellement favorables.

Etudes et recherches à développer

Cette espèce est mal connue de sorte que toute étude sur sa biologie sera la bienvenue. Des recherches sur les causes de la variabilité des effectifs et de la distribution de l'espèce seraient à encourager mais paraissent difficiles à mettre en œuvre en l'absence d'hypothèses à tester. Des programmes de suivi permettraient de mieux cerner la dynamique spatio-temporelle des populations françaises.

Bibliographie

1. BLONDEL, J. (1985).- *Habitat selection in island versus mainland birds*. In CODY, M.L. (Ed.). - *Habitat Selection in Birds*. Academic Press, New York. 477-516 p.
2. BOUSQUET, G. & DAYCARD, D. (1993).- *Atlas biogéographique des oiseaux nicheurs du Gard 1985-1993*. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
3. CODY, M.L. & WALTER, H. (1976).- *Habitat selection and interspecific interactions among Mediterranean sylviid warblers*. *Oikos* **27**: 210-238.
4. ESTRADA, J., PEDROCCHI, V., BROTONS, L. & HERRANDO, S. (2004).- *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya, 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologia / Lynx Edicions, Barcelona. 640 p.
5. MAUMARY, L., DUPERREX, H. & DELARZE, R. (1990).- *Nidification de la Fauvette à lunettes en Valais (Alpes Suisses)*. *Nos Oiseaux* **40**: 355-372.
6. PRODON, R. (1988).- *Dynamique des systèmes avifaune-végétation après déprise rurale et incendie dans les Pyrénées méditerranéennes siliceuses*. Thèse de doctorat, Université Paris VI, Paris. 333 p.
7. ROUSSEAU, E. & GILOT, F. (2007).- *La Fauvette à lunettes dans le département de l'Aude: statut actuel et évolution récente*. *Meridionalis* **8**.
8. ROY, E. (2000).- *Découverte d'une population de Fauvette à lunettes *Sylvia conspicilata* en Cerdagne française*. *Meridionalis* **2**: 52-53.
9. SALVAN, J. (1983).- *L'avifaune du Gard et de Vaucluse*. Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîme et du Gard / SPN Languedoc-Roussillon éditeurs, Nîmes. 238 p.